

ARBITRAGE



COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mercredi 13 Septembre 2023

Présents : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), BEN AISSA Akim, EZKIYOUH Mohamed, BOUAISS Fouad, ZEGHLI Mourad, KINNOUS Chaïb, VAN MEEL Alan, MOURABIT Adil, DE CASTRO SILVA Loïc & Mme SPALACCI Sarah.

Excusés : MM. BEN MALEM Abdellatif & MAKECHOUCH Youssef,

Lecture et approbation du procès-verbal du 05 septembre 2023.

Approuvé à l'unanimité


CONVOCAION :


Monsieur BENMOUFFOK Djelloul, vous êtes prié de vous présenter à la CDA le mardi 26 septembre 2023 à 18 :30 pour affaire vous concernant.

LECTURE DU COURRIER :

Monsieur MICHEL Claude, L'ensemble de la CDA vous souhaite un prompt rétablissement et espère vous revoir très vite parmi nous.

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

FFF DTA, reçu votre courrier concernant la « Création Collection Dartfish / Clips vidéo de matchs féminins, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.

Monsieur BENMOUFFOK Djelloul, noté votre demande concernant votre désir de ne pas arbitrer le club cité dans votre courriel.

Votre candidature de tutorat sera examinée après votre audition du 26 septembre 2023.

Monsieur ZAIDI Sebti, noté la raison de votre absence au stage de rentrée, les dates de rattrapage sont notifiées sur le présent PV.

Monsieur AJJANI Rachid, noté votre demande de transfert dans le District Drôme Ardèche, la CDA vous remercie pour les services rendus

Monsieur VITTORIETTI Yannick, noté votre souhait de mettre en suspend votre fonction d'arbitre, la CDA en prend note et vous remercie pour les services rendus.

Monsieur BOUBKARI Abid, Noté vos remerciements concernant les travaux de rénovation effectués par vos confrères dans les vestiaires du club de Gordes, belle attention de leur part pour les arbitres qui iront arbitrer à Gordes.

Monsieur LAMACHI Fouad, noté votre demande d'écusson, n'ayant pas eu de retour concernant votre contrôle par Monsieur John Smith, celui-ci vous sera remis à votre prochaine observation qui aura lieu dans les meilleurs délais.

Concernant votre demande de « basculer » en spécifique assistant le samedi après-midi, une réponse vous sera donnée dans les meilleurs délais.

Monsieur VAN MEEL Alan, Noté votre candidature en qualité de représentant des arbitres D1, malheureusement, la CDA ne peut y donner suite, vous êtes membre de la CDA.

Monsieur BENDKHIS Amin, noté votre présence au stage de rentrée des jeunes arbitres.

Monsieur ZIAR Mohamed, noté votre présence au stage de rentrée des jeunes arbitres.

Monsieur EL AFOUI Abdelmajid, noté la raison de votre absence au stage de rentrée, les dates de rattrapage sont notifiées sur le présent PV.

UNAF Grand-Vaucluse, Noté l'organisation d'une sortie au théâtre « Paradise République » 84000 Avignon le vendredi 13 octobre pour la pièce « Le dîner de cons »

Monsieur BOUAITA Samir, noté vos indisponibilités, et votre souhait de ne pas arbitrer le club cité dans votre courriel.

Monsieur RAHIMI Mohamed, Noté votre double désignation du dimanche 10/09/2023, la CDA demande au service comptabilité de bien vouloir prendre en compte votre demande

Madame COLIN Emilie, Noté votre indisponibilité concernant la formation continue du dimanche matin, la CDA mettra à l'étude d'éventuelles soirées sur le même thème.

Monsieur JAMALI Youssef, La CDA vous remercie pour vos félicitations concernant l'organisation du stage de rentrée des arbitres séniors et des différents intervenants.

J.S. SAINT ETIENNE DU GRES, Noté votre demande d'arbitres pour les rencontres des 8 et 29 octobre, le pôle désignation essaiera de vous donner satisfaction dans la mesure du possible.



Monsieur M'HAYA Omar, Noté l'absence de votre arbitre assistant sur le match D2 de ce WE, suite à donner.

Monsieur JAMALI Youssef, noté le retard de votre assistant à votre match, suite à donner.

Monsieur DGHOUGHY, Noté vos excuses concernant votre retard au match de ce WE

Monsieur BELHADRI Boudia, Noté votre demande de passer en spécifique touche pour la saison 2023-2024.

Monsieur MARQUIER Gérard, Noté votre demande de mise en indisponibilité (année sabbatique) pour la saison 2023-2024 ; reçu également votre candidature en qualité d'observateur, une réponse vous sera donnée dans les meilleurs délais

PROGRAMME FORMATION :

Rappel :

- Une consultation via Google Chrome, déposée sur les boîtes mail des arbitres sera lancée, sur l'adhésion ou non d'une formation continue concernant les lois du jeu. (Un ou deux samedi matin au district, comprenant projection vidéo en situation réelle et questionnaire. Le corrigé des questionnaires sera réalisé collégalement et n'influera pas sur le classement des arbitres)
- Les dates de formations FIA Initiale ont été définies comme suit :
 - Date N° 1 : **Du 23 au 26 Octobre 2023**
 - Date N° 2 (Samedis) : **18/11 – 25/11 – 02/12 – 09/12 2023**
 - Date N° 3 : **Du 26 au 29 février 2024**FIA continue hybride, en attente du retour de la CTRA

TEST ECRIT :

La date du test écrit a été arrêtée au **25/11/2023 9h00 au district**, l'ensemble des arbitres sont priés de prendre toutes leurs dispositions afin de satisfaire à ce test.

La CDA se réserve le droit de ne pas désigner les arbitres qui n'auront pas obtenu la note requise, conformément au règlement intérieur.

La CDA rappelle qu'une consultation via Google Chrome a été lancée pour déterminer le bien-fondé d'une formation continue les samedis matin dans les locaux du District

DATE RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE :

Les dates de rattrapage au test physique ont été arrêtées comme suit : **mardi 19/09 au soir (18 :30 – 20 :00) & samedi 23/09 matin à partir de 8 :30**

Les arbitres qui n'auront pas satisfait au rattrapage du test physique ne pourront pas être désignés.

Les arbitres n'ayant déposé leur dossier médical complet avant le lundi midi 18/09, ne pourront pas effectuer le test physique

RAPPEL STAGE DE RENTREE DES JEUNES ARBITRES 23/09/2023 :

La CDA se réserve le droit de ne pas désigner les arbitres qui n'auront pas satisfait à ce stage de rentrée ou qui se seront absentes avant la fin du stage.



Les arbitres n'ayant pas déposé leur dossier médical complet avant le lundi midi 18/09, ne pourront pas effectuer le test physique et par conséquent ne seront pas désignables

- 8 :00 / 8 :30 - Accueil des participants – **Pointage feuille de présence**
- 8 :30 / 8 :45 - Exposé du déroulement du stage
- 9 :00 / 11 :00 – Test physique
- 11 :30 / 12 :00 – QCM
- 12 :00 / 13 :30 – Repas (Buffet froid – salades, crudités et pizzas fromage, dessert)
- 13 :30 / 16 :00 – Ateliers (Participation des tuteurs et observateurs)
 - ❖ Modifications lois du jeu
 - ❖ Désignations & Règlement intérieur
 - ❖ Atelier spécifique assistants
 - ❖ Gestion des conflits
- 16 :00 / 16 :30 Questions diverses
- **Pointage des présents en fin de stage**

RETOUR SUR LA REUNION ARBITRES / CD :

La CDA déplore le faible taux de participation de la part des arbitres, notamment D1 & D2, cette réunion était pourtant l'occasion de répondre à vos attentes.

CONTRÔLES :

Conformément au règlement intérieur, les observations des arbitres se dérouleront comme suit :

- Catégorie D1 : 3 contrôles effectués par Messieurs BOUAÏSS Fouad, WOLF Benoît & COLLEMAN Jean Daniel
- Catégorie D2 : 3 contrôles effectués par Messieurs TABICH Omar, MARQUIER Gérard & BAFFIER Bruno
- Catégorie D3 : Cette catégorie sera partagée en trois poules. 2 contrôles seront effectués par Messieurs BOUAÏSS Fouad, TALBI Rachid & COLLEMAN Jean Daniel
- Catégorie D4 : 1 contrôle effectué par Messieurs Jean LECELLIER & Emile ROUIRE

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses

Le Président lève la séance à 21 :30